

Année universitaire 2019-2020

Thème 4 : **Migration en Europe**

1. Concepts, définitions, sources
2. Tendances de migration en Europe depuis 1950
 - a) 1950-1973 : migration traditionnelle
 - b) 1974-1988 : nouvelles tendances
 - c) depuis 1989 : migration de la « mondialisation »
3. Les étrangers dans l'Union européenne :
 - a) des « stocks » et des « flux »
 - b) Les modalités d'entrée
4. Politiques migratoires de l'UE
5. Le rôle de l'immigration et ses conséquences démographiques et sociales ?

Lecture:

Alain Monnier, *Démographie contemporaine de l'Europe: évolution, tendances, défis*. Edition Armand Colin, Paris, 2006

A.Avdeev, T.Eremenko, P.Festy, G.Gaimu, N.Le Boutellec et S.Springer, « Populations et tendances démographiques des pays européens (1980-2010) », *Population*, n°1, Vol.66, p.9-133

Données : *Trends in International Migrant Stock: Migrants by Age and Sex* // United Nations Population Division
<http://esa.un.org/MigAge/index.asp?panel=8>

DeVision DataBase <http://devision-dmo.econ.msu.ru/?SLANG=Fr>

1) Concepts et définitions

- L'analyse des migrations en démographie
- Types de mobilités (définition)
- Des stocks et des flux de migrations

L'analyse des migrations en démographie

- Equation fondamentale de reproduction/croissance de la population

$$P(t+1) = P(t) + N(t; t+1) - D(t; t+1) + I(t; t+1) - E(t; t+1)$$

$$P(t+1) - P(t) = \underbrace{[N(t; t+1) - D(t; t+1)]}_{\text{excédent naturel}} + \underbrace{[I(t; t+1) - E(t; t+1)]}_{\text{solde migratoire}}$$

$$\Delta P(t+1; t) = \text{excédent naturel} + \text{solde migratoire}$$

P – effectif de la population;
 N – nombre de naissances,
 D – nombre de décès;
 I – nombre d'immigrés;
 E – nombre d'émigrants
 t - temps

- Une composante souvent oubliée de l'évolution de la population
 - Plus difficile à définir et mesurer
 - La composante démographique la plus imprévisible; dépend de la conjoncture :
 - Croissance / Récession-dépression économique
 - Guerre / Crise politique
 - Crises climatiques / Écologie
 - Jusqu'à récemment son rôle dans l'évolution de la population était moins importante que ceux de la fécondité et de la mortalité

Différents types de mobilités

- A présent des critères géographiques et temporels sont utilisés pour distinguer :
 - Mobilités quotidiennes (*mobilité navette: travail-domicile, et mobilité professionnelle : entre les lieux de travail*)
 - Migrations internes (*à l'intérieur des frontières nationales*)
 - Migrations internationales (*entre pays, passant une frontière nationale*)
- Qu'est-ce qu'un migrant international ?
(*définition des Nations Unies*)
 - Une personne ayant établi sa résidence pour **une durée d'au moins un an** dans un **autre pays que son pays de naissance** (de nationalité)

Distinction entre *stock* et *flux*

- Stock de migrants (= *population*) :
 - population des personnes nées à l'étranger et résidentes dans un autre pays au moment de l'observation
 - **La France en 2008 = 5,2 millions d'immigrés**
 - proportion d'immigrés dans la population totale = $P_{\text{immi}} / P_{\text{totale}}$
 - **En France à 2008 8,4%** = 5,2 / 62,1
- Flux de migrants (= *événements*) :
 - personnes effectuant une migration / changeant de pays de résidence pendant l'année d'observation
 - Statistiquement : Entrées, Sorties, Solde migratoire
 - **En France le solde migratoire évalué à 75 000** = 210 000 entrées* – ??? Sorties
 - Taux d'accroissement migratoire
 - **En France 1,2 ‰** = (75 000 / 62,1 mln) x 1000

* Entrées des ressortissants des pays tiers

Distinction entre étranger et immigré

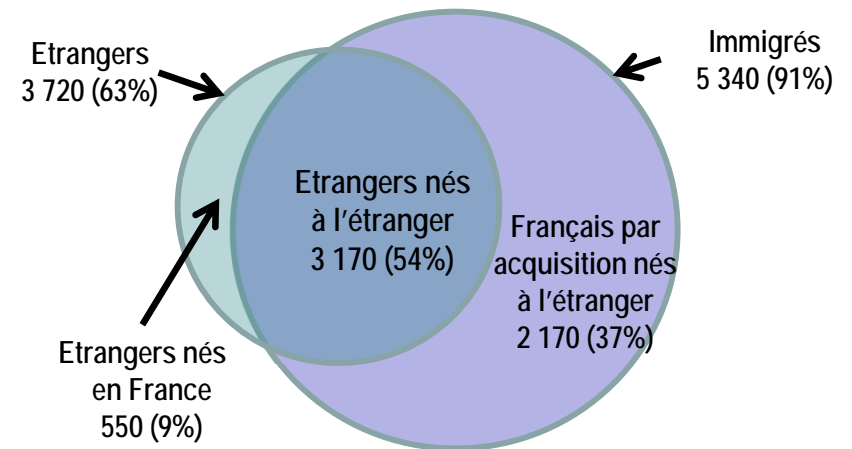
(question de la nationalité et du pays de naissance)

- **Etranger** : critère juridique
 - la nationalité n'est pas une caractéristique permanente
 - une personne peut changer de nationalité au cours de la vie
- **Immigré** : lieu de naissance
 - est une caractéristique permanente
 - le pays de naissance d'une personne ne change pas

Attention!

Dans certains pays (France, Etats-Unis ex.g.) une définition d'immigré contient le critère de nationalité

Etrangers et immigrés en France en 2008 (en milliers, au total 5 890)*



Champs : France

Source : Insee, recensement de la population 2008, exploitation principale

* **Image reproduite à partir de** INSEE « Immigrés et descendants d'immigrés en France » - *Insee Références* - Édition 2012

En France, selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France.

Un étranger est une personne qui réside en France et ne possède pas la nationalité française...

C'est **le pays de naissance**, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

Un immigré n'est pas nécessairement étranger (naturalisé) et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs). La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition.

Disponibilité des données sur les migrations

- Historiquement c'est le phénomène le moins bien couvert :
 - *Difficultés liées aux concepts, à l'observation des populations par définition très mobiles, ...*
- Cependant, des améliorations dans ce domaine dans la dernière décennie sous l'effet de :
 - en Europe :
 - Règlement UE du 11 juillet 2007 relatif aux statistiques communautaires sur la migration et la protection internationale
 - au niveau mondial :
 - Intérêt croissant pour les migrations car le phénomène est au cœur de / en lien avec de nombreux processus (développement, réchauffement climatique)
 - nécessité d'avoir des meilleures données (comparables, détaillées, pour les pays de destination, mais aussi les pays d'origine...)

Quelles données sur les migrations ?

- **Stock de migrants** (= *population*) :
population des personnes nés à l'étranger et résidant dans un autre pays au moment de l'observation
 - **Sources :**
 - Recensement (question sur le lieu (pays) de naissances)
 - Registres de population
 - Enquêtes en population générale
(ex.g. TeO : auprès de 22 000 répondants en France métropolitaine s'est déroulée entre septembre 2008 et février 2009).
- **Flux de migrants** (= *événements*) :
personnes effectuant une migration / changeant de pays de résidence pendant l'année d'observation
 - Distinction entre:
 - Entrées : immigrations / immigrants
 - Sorties : émigrations / émigrants
 - **Sources :**
 - Données administratives : titres de séjour
 - Enquêtes aux frontières

Les données concernant les migrations dans quelques pays européens avant le Règlement UE

Tableau : Statistiques de migrations internationales transmises par les instituts nationaux de statistiques à Eurostat pour l'année 2005

	Population (début 2005) (millions)	Entrées ⁽¹⁾ (immigrations) (milliers)	Sorties ⁽¹⁾ (émigrations) (milliers)	Principale source d'information	Condition de durée de séjour	Catégories principales d'immigrants comptabilisés			Catégories particulières d'immigrants éventuellement comptabilisés		
						nationaux	étrangers		demandeurs d'asile ⁽²⁾	étrangers sans titre de séjour ⁽²⁾	étudiants
							d'un pays de l'UE	d'un autre pays			
Allemagne	80,5	707	628	Registre de population	Pas de condition	•	•	•	•		•
France	60,6	135 ⁽⁴⁾	- ⁽⁵⁾	Visite médicale (ANAEM ⁽⁶⁾)	Pas de condition de durée, mais prise en compte du motif du séjour ⁽⁷⁾			•			
Royaume-Uni	59,9	496	328	Enquête aux frontières	Au moins un an	•	•	•	•	•	•
Italie	58,5	326	65	Registre de population	Variable ⁽⁸⁾	•	•	•			•
Espagne	43,0	719	68	Registre de population	Pas de condition ⁽⁹⁾	•	•	•	•	•	•
Pologne	38,2	9	22	Registre de population	Pas de condition de durée, mais prise en compte du motif du séjour ⁽⁹⁾	•	•	•			
Pays-Bas	16,3	92	83	Registre de population	Au moins 6 mois	•	•	•	• ⁽¹⁰⁾		•

Source: X. Thierry (2008), « Les migrations internationales en Europe: vers une harmonisation des statistiques », *Population & Sociétés* 442

Conclusion

- **Importance de la distinction :**
 - **Stocks** des personnes concernées par la migration (immigrés, étrangers)
 - **Flux** (entrées et sorties)
- **Deux façons d'identifier les migrants :**
 - Selon le **pays de naissance** et la **nationalité** au moment de l'entrée dans le territoire
 - Option à privilégier
 - Selon la **nationalité**
- **Peu de données, mais une (certaine) amélioration**

2) Tendances de migration en Europe depuis 1950

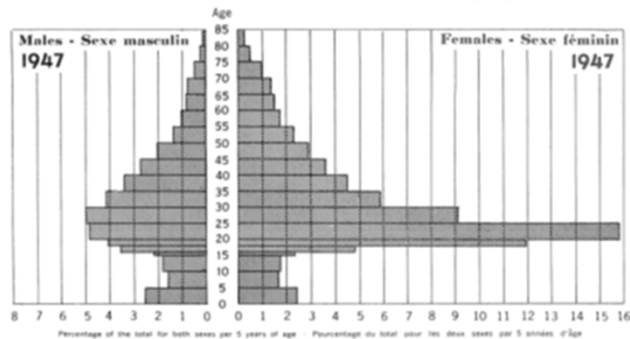
Trois périodes dans l'histoire récente de la migration en Europe

- 1950-1973 : des migrations encore traditionnelles
- 1974-1988 : coup d'arrêt et nouvelles tendances
- dès 1989... : les migrations à l'heure de la mondialisation

Migration très variée d'un pays à l'autre avant des années 1950

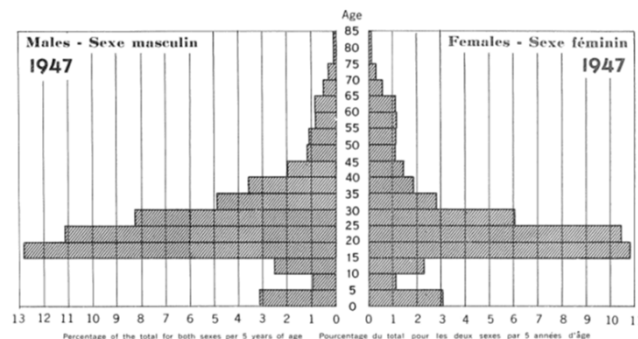
« regroupement familial »

UNITED STATES: IMMIGRANTS: ETATS-UNIS



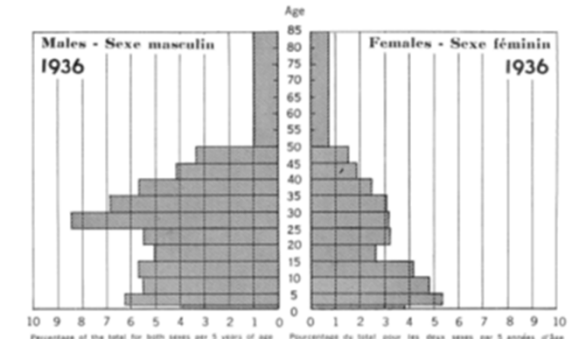
changement de pays, rapatriement

ISRAEL: JEWISH IMMIGRANTS - ISRAËL: IMMIGRANTS JUIFS



émigration de travail

BULGARIA: EMIGRANTS: BULGARIE



Source: UN (1953) *Migration internationale selon le sexe et l'âge. Statistiques pour les années 1918-1948*. Etudes démographiques N°11

2. Tendances de migration en Europe

a) Les années 1950-1973

Les trois lignes de force des migrations « traditionnelles »

Une vue d'ensemble à partir des soldes migratoires

	Solde migratoire 1950-1973	
	<i>Excédentaires</i>	<i>Déficitaires</i>
Europe du Nord	Suède (+4% par rapport à la population 1950)	Autres pays
Europe occidentale	Allemagne de l'Ouest* (+6 Mln ou 11%), Suisse (+12%), France (+8%), Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Irlande (-19%), Allemagne de l'Est* (-16%) Royaume-Uni
Europe méridionale		Tous pays (Portugal:-27%; Malte: -35%; Grèce: -9%; autres pays ~ -4%)
Europe centrale	Albanie (mais avec des fluctuations importantes ??? qualité de données)	Autres pays (Yougoslavie** -5%, Pologne, Hongrie -2%)

* Dans *les deux Allemagne confondu* le solde migratoire a été positif : + 3,5 millions ou près +5% par rapport à la population 1950

** Cette moyenne cache une forte inégalité de l'immigration dans les républiques fédérées : la Bosnie et Herzégovine, Monténégro et Macédoine ont perdu de 13 à 15% de leurs populations, les républiques plus peuplées ont perdu de 1 à 3% de leurs populations

Trois composantes historiques du système des migrations européennes

1. **Migrations économiques**: des pays les moins développés vers les plus développés
2. **Migrations politiques** intra-européennes (Est vers Ouest)
3. **Immigration consécutive à la décolonisation** (flux vers les anciennes métropoles)

Conforme aux « principes » de migration de E. J. Revenstein (1885) cf, *Journal of the Statistical Society*, juin 1885, vol. XLVIII
et à la théorie de « push and pull » de Lee, cf. Everett S. Lee (1966). "A Theory of Migration". *Demography* Vol. 3, No. 1 (1966), pp. 47-57 : 47–57.

Les migrations en Europe de l'Ouest :

motifs économiques

- **Les pays d'immigration en Europe de l'Ouest**

- **Offre d'emploi** par les Nations les plus industrielles d'Europe de l'Ouest, en plein essor

+ de 10 millions d'excédent migratoire

- Une immigration encore « traditionnelle » :

- caractéristiques des migrants : hommes qui viennent sans famille pour le travail temporaire pour gagner mieux sa vie
- pays d'origine : pays agricoles et moins développés de l'Europe

- **Les pays d'émigration en l'Europe de l'Ouest**

- Pays en panne de développement industriel et social :

- Irlande, Finlande, Europe du Sud

Déficit: 0,5 million en Irlande; plus de 2 millions en Italie et en Portugal ; en Espagne 1,3 millions, en Grèce 0,7 millions.

- Cas du Royaume-Uni (effet du pompage) :

- Forte immigration (Irlandais)
- Forte émigration (Canada, Australie, Afrique du Sud...)
- Mais le bilan est négative de plus de 600 K.

Les migrations en Europe de l'Est

- **Deux systèmes migratoires de part et d'autre du « Rideau de fer »**
 - Pays d'Europe centrale tous déficitaires, de façon endémique (émigration d'études, vers URSS ? Défauts des estimations intercensitaires ??)
 - Un cas particulier : Yougoslavie, insérée dans le système migratoire d'Europe de l'Ouest
- **Les départs vers l'Ouest (émigration de crises)**
 - De la RDA vers la RFA :
 - Forte émigration jusqu'en 1961 (construction du mur de Berlin) :
 - **entre 1950 et 1961: la RDA perd presque 2,6 millions d'émigrants**
 - Le Mur a interrompu la fuite mais encore quelques départs (0,4 millions?)
 - Suite aux crises politiques du système de « la fraternité socialiste » :
 - 1956 en Hongrie, et Pologne,
 - 1968 en Tchécoslovaquie

La décolonisation :

3^e source des migrations vers l'Europe de l'Ouest

- Retours bien identifiés seulement dans les situations de crise :
 - Algérie-Maroc-Tunisie vers France:
 - 1,5 million à partir de 1956 dont 650 mille rapatriés en 1962
 - Congo belge (1960), Rwanda et Burundi (1962) vers Belgique:
 - Combien ?
 - Guinée-Bissau (1974) et Angola (1975) vers Portugal :
 - au moins 0,5 million de personnes

Vue d'ensemble sur les années 1950-1973 (conclusions)

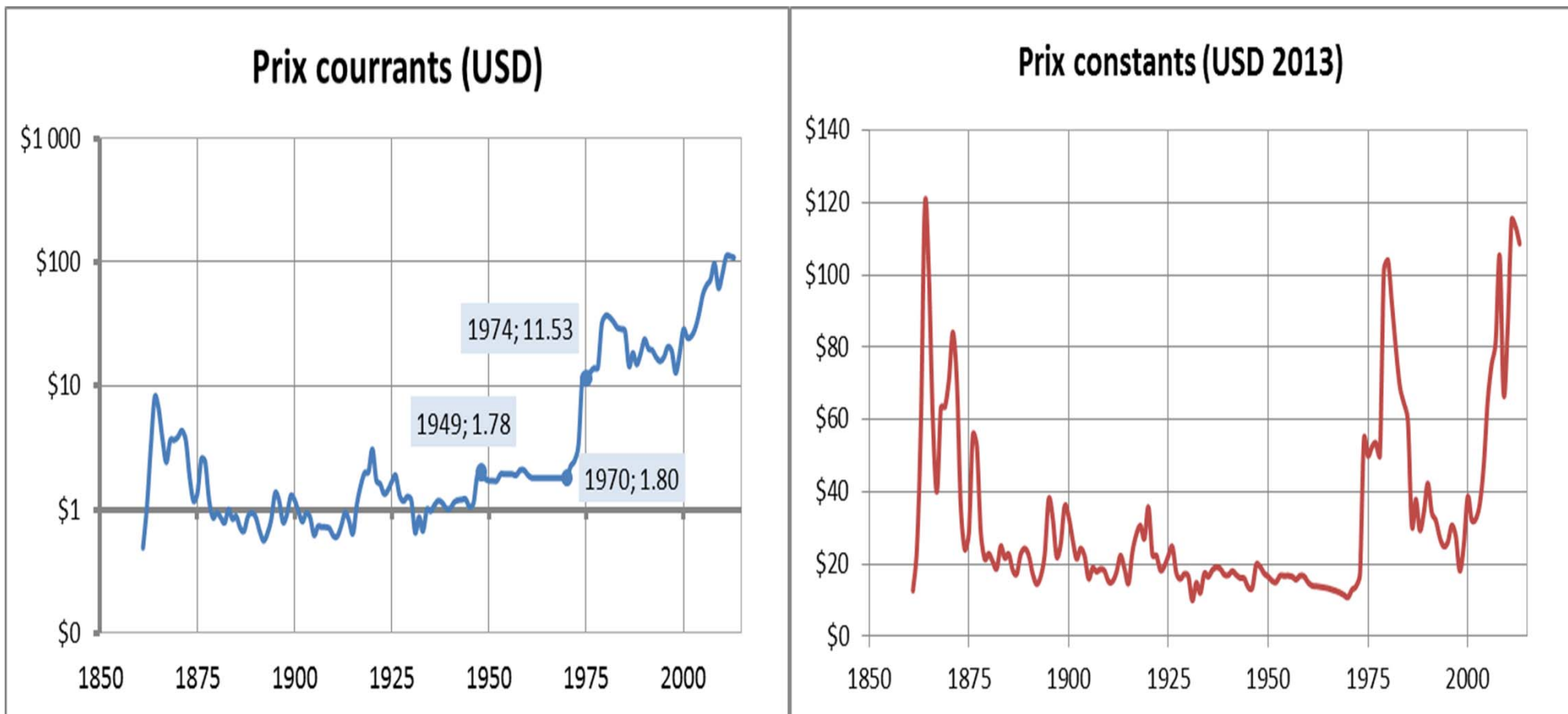
- Puissance des mouvements migratoires vers les pays les plus dynamiques d'Europe de l'Ouest
- Flux axés sur les liens historiques entre pays de départ et pays d'arrivée
- Politiques des portes grandes ouvertes à l'immigration

Tendances de migration en Europe

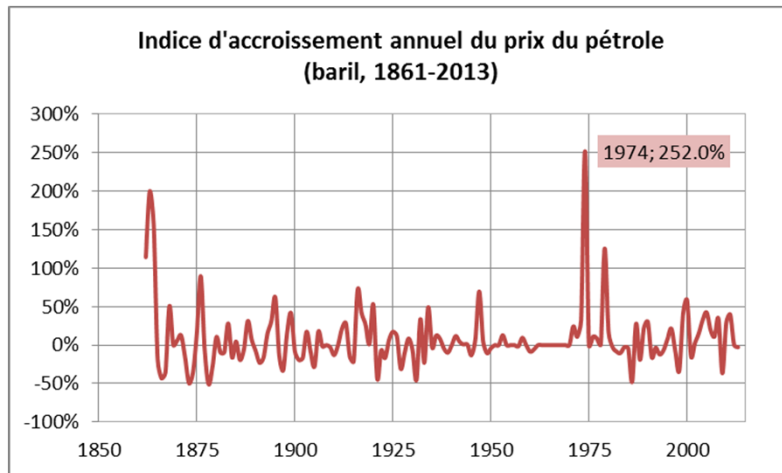
2b) Les années 1974-1988

Le coup d'arrêt et les nouvelles tendances de l'immigration

Fin de trente glorieuse : augmentation du prix du pétrole

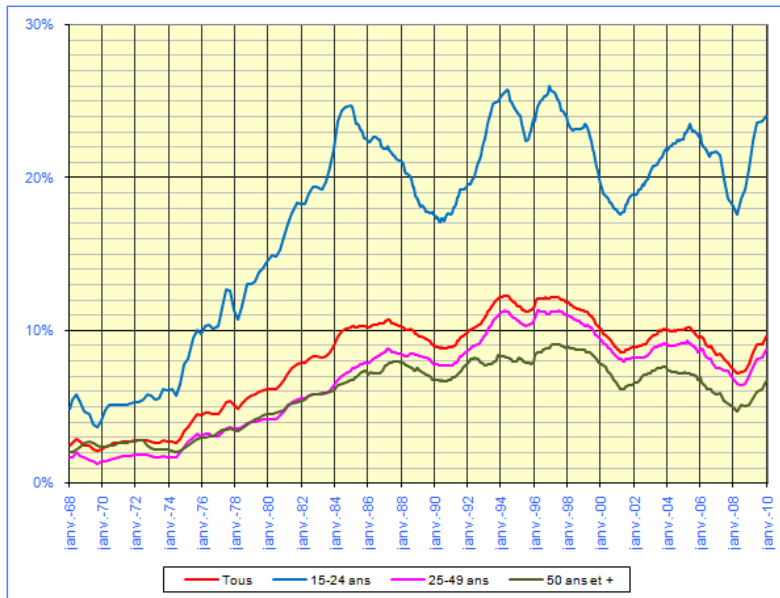


Choc pétrolier de 1973 et arrêt de l'immigration



Source : par AA à partir du
BP-Statistical_Review_of_world_energy_2014_workbook.xlsx
<http://www.bp.com/en/global/corporate/about-bp/energy-economics/statistical-review-of-world-energy/>

Taux de chômage en France depuis 1968 au janvier 2010



Source : http://france-inflation.com/graph_chomage.php

- **Menaces sur la croissance économique et montée du chômage**
 - Les pays traditionnels d'accueil deviennent moins attrayants
 - L'offre d'emploi est en baisse
- **Objectif des gouvernants : stopper l'immigration et inciter au « retour » (endiguer et refouler/refluer 😊)**
- **Premières mesures sont antérieures au choc pétrolier** : Suisse (1970), Suède (1972)
- **Généralisation en 1973 (RFA) et 1974 (France, Benelux)**:
 - le taux d'accroissement migratoire de ces pays est vite divisé par 3
 - l'émigration yougoslave est divisée par 10
- En revanche le solde migratoire des pays de l'Europe du Sud (sauf Italie) devient positif

Changements dans le paysage migratoire en Europe

1. Une réduction spectaculaire des taux de migration nette à l'Ouest

(taux annuel p.1000 hab.)

	1950-1973	1974-1988
RFA	4.5	1.3
France	2.9	0.8
Belgique	1.1	0.4
Suisse	4.9	0.4

2. L'Europe méridionale devient la terre d'accueil

	1950-1973	1974-1988
Espagne *	-2.0	+0.4
Grèce *	-2.7	+2.9
Italie	-1.7	-0.1
Portugal *	-10.8	+4.0

* Membres de l'UE dans les années 1980

3. Conséquence moins spectaculaires (sauf RDA) mais importantes au Nord et à l'Est

	1950-1973	1974-1988
Danemark	0.0	0.5
Finlande	-2.0	-0.1
Norvège	0.0	1.4
Suède	1.7	1.6

	1950-1973	1974-1988
RDA	- 6.9	-0.7
Bulgarie	-1.3	-1.1
Hongrie	-0.7	-1.1
Pologne	-0.8	-1.1
Roumanie	-0.6	-0.7
Tchécoslovaquie	-0.5	-0.4

Les nouvelles conditions et règles de l'immigration en Europe de l'Ouest

- Admission en qualité de travailleur devient très difficile après l'adoption des dispositions restrictives au début des années 1970
- Deux possibilités demeurent:
 - Regroupement familial
 - [Charte sociale européenne, 1961](#) convention du Conseil de l'Europe signée le 18 octobre 1961 à Turin, (en vigueur depuis 1965) et révisée le 3 mai 1996 (version révisée est en vigueur dès 1999) /
 - Article 19-6 «...les parties s'engagent ... à faciliter autant que possible le regroupement de la famille du travailleur migrant autorisé à s'établir lui-même sur le territoire; »
 - Demande d'asile
 - [Convention de Genève sur les réfugiés, 1951](#) conçue dans les conditions de la guerre froide afin d'accueillir les ressortissants de l'Europe de l'Est (personnes ne pouvant pas rester dans leur pays d'origine à cause des événements antérieurs 1.1.1951)
 - très forte en Allemagne: Polonais, Yougoslaves ;
 - Elargie en 1967 ([protocole de Bellagio / protocole de New York](#)) aux non-européens et aux événements postérieurs à 1951
 - origine de plus en plus diversifiée dans les autres pays: Turquie, Iran, Sri Lanka, Zaïre (République Démocratique de Congo), Ethiopie...

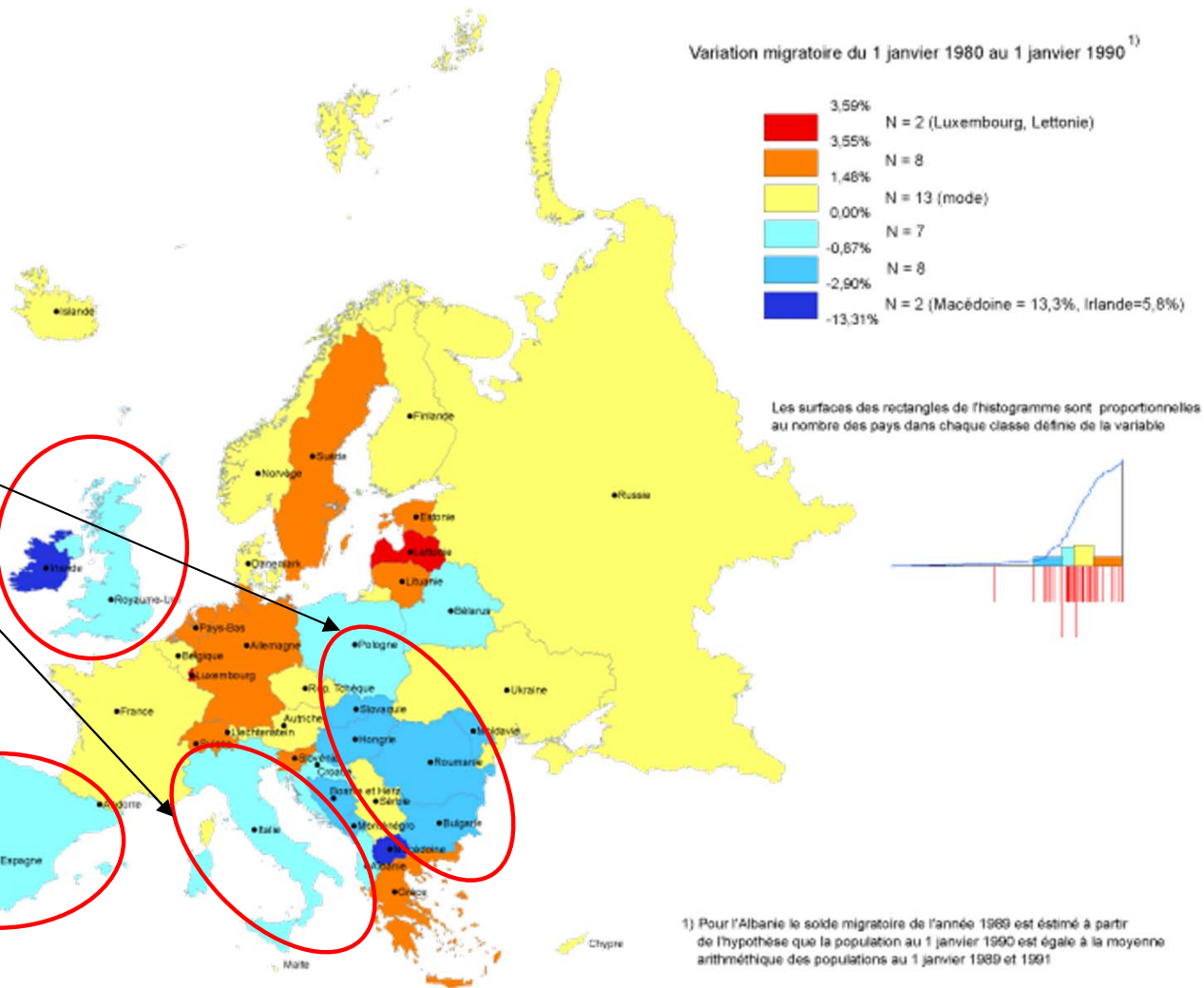
Des conséquences inattendues :

- Fermetures des frontières administratives par les pays occidentaux + augmentation vertigineuse de rejet des demande d'asile
- Fixation des immigrants présents
- Modification de la structure par sexe et âge (arrivée des femmes et des enfants dans le cadre de regroupement familial)
- Problème de séparation des « vrais » et « faux » réfugiés
 - multiplication des « sans papiers »
 - premières régularisations massives au début des années 1980 :
 - France – 120 000 en 1981-1982,
 - Italie – 119 000 en 1987-1988,
 - Espagne – 44 000 en 1985-1986

Bilan migratoire de la décennie 1980-1990 est resté « traditionnel »

Variation de l'effectif de la population à cause de la migration entre 1980 et 1990

Centres « traditionnels » de l'émigration sont les mêmes



2. Tendances de migration en Europe

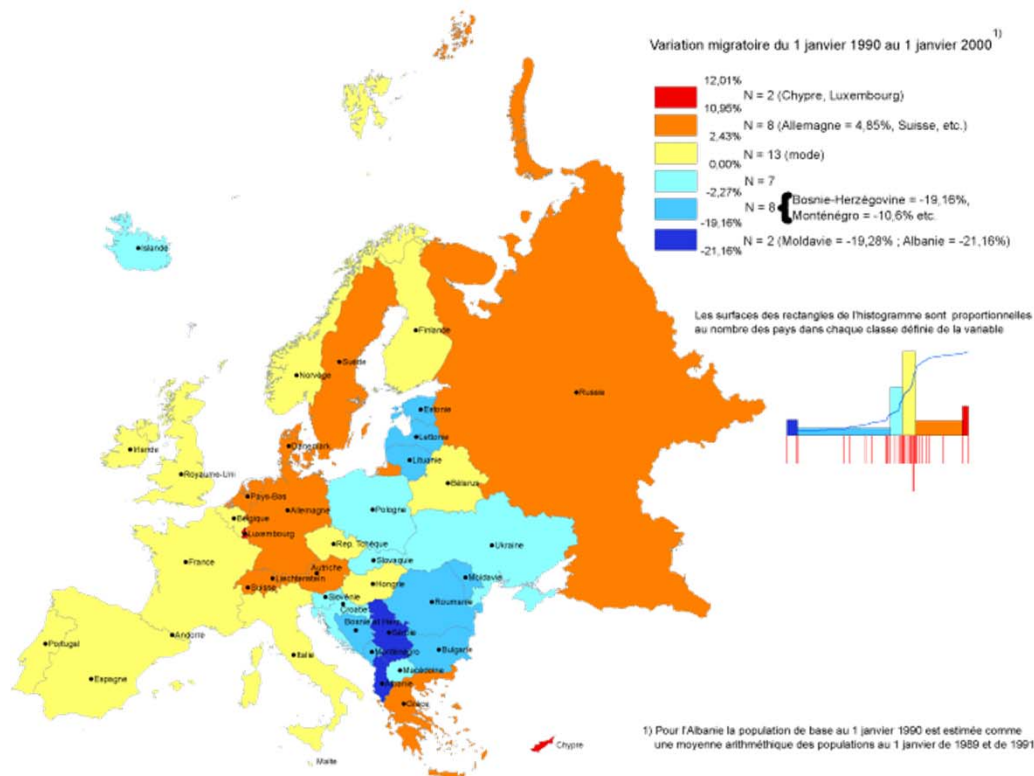
c) Migrations depuis 1989...

**À l'heure de la mondialisation
et de l'euroeuropéunisation**

Changement du paysage migratoire en Europe depuis 1990

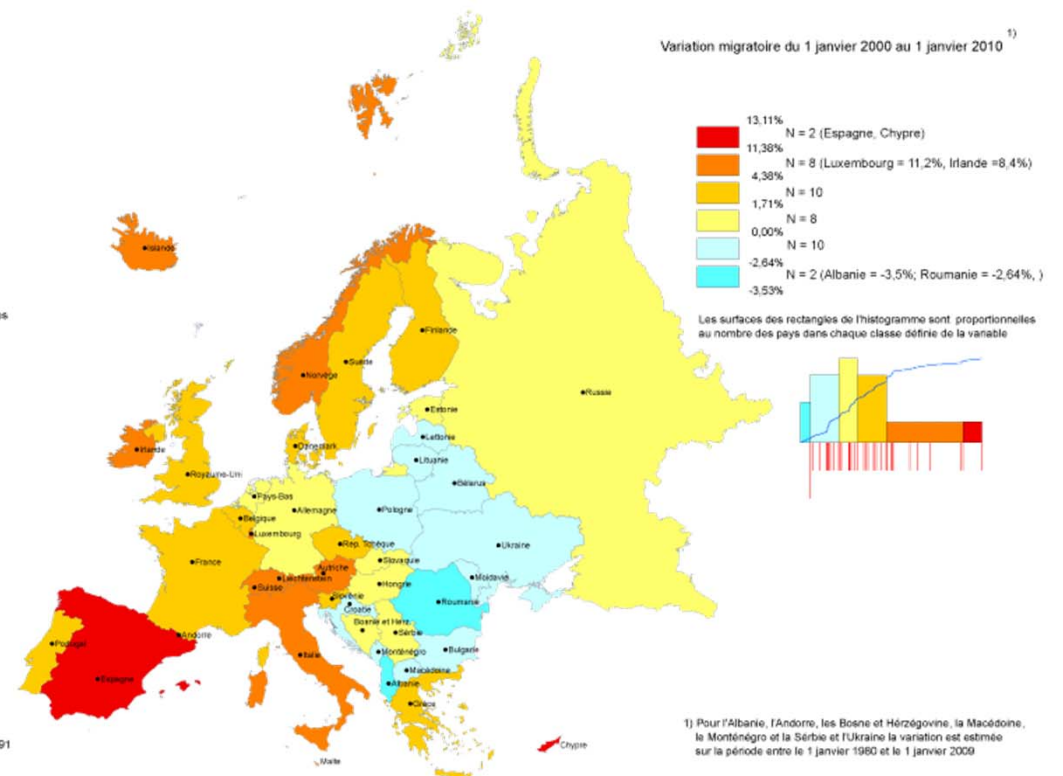
Variation de l'effectif de la population à cause de la migration

1990-2000



Disparition des foyers « traditionnels » d'émigration au Sud et au Nord-Ouest (Irlande et Royaume-Uni)

2000-2010



L'Europe centrale passe au bilan migratoire positif

Effervescence migratoire à l'Est

- Mise en marche du processus allant conduire à la chute du Mur de Berlin :
 - 10 septembre 1989: la Hongrie ouvre sa porte vers la RFA
- Mouvement général
 - échange entre les nouveaux États indépendants (surtout à l'Est : la Russie, l'Ukraine, pays baltes, États issus de l'Yougoslavie)
 - Apparition du phénomène de réfugiés des zones de conflits :
 - afflux dans tous les pays, mais principalement en Allemagne et Autriche
 - mouvement grossi par les guerres en Yougoslavie (1 million de réfugiés en Europe au début des années 1990, 4 millions de «personnes déplacées» au milieu des années 1990)
- Deux épisodes intenses :
 - Allemagne
 - Guerre dans l'ex-Yougoslavie

Deux courants spécifiques de l'immigration en Allemagne

- **Übersiedler : Allemands de RDA**

- Afflux entre septembre 1989 et octobre 1990 (réunification): 650 000
- Bilan 1989-1993:
 - 1,4 millions d'Allemands Est → Ouest
 - Compte tenu des retours: 1 million se sont installés
 - 6% de la population de l'Allemagne de l'Est

- **Aussiedler : Allemands « de souche »**

- Migration « ethnique » initiée avant 1989 : 1 million en provenance de Pologne, Roumanie et URSS (accords intergouvernementaux)
- 1988-1993: 1,7 millions (400 000 en 1989 et 1990)
- 95% originaires d'URSS en 1993 (à la fin de la période)

La déferlante venue de l'Est n'a pas eu lieu

- Début des années 1990: crainte d'une déferlante migratoire
- Mesures restrictives : Autriche (juin 1992), autres pays (1993)
- Harmonisation communautaire : traité de Maastricht (novembre 1993) et accords de Schengen (1995)
- Un « rideau de papier » a remplacé le « rideau de fer »

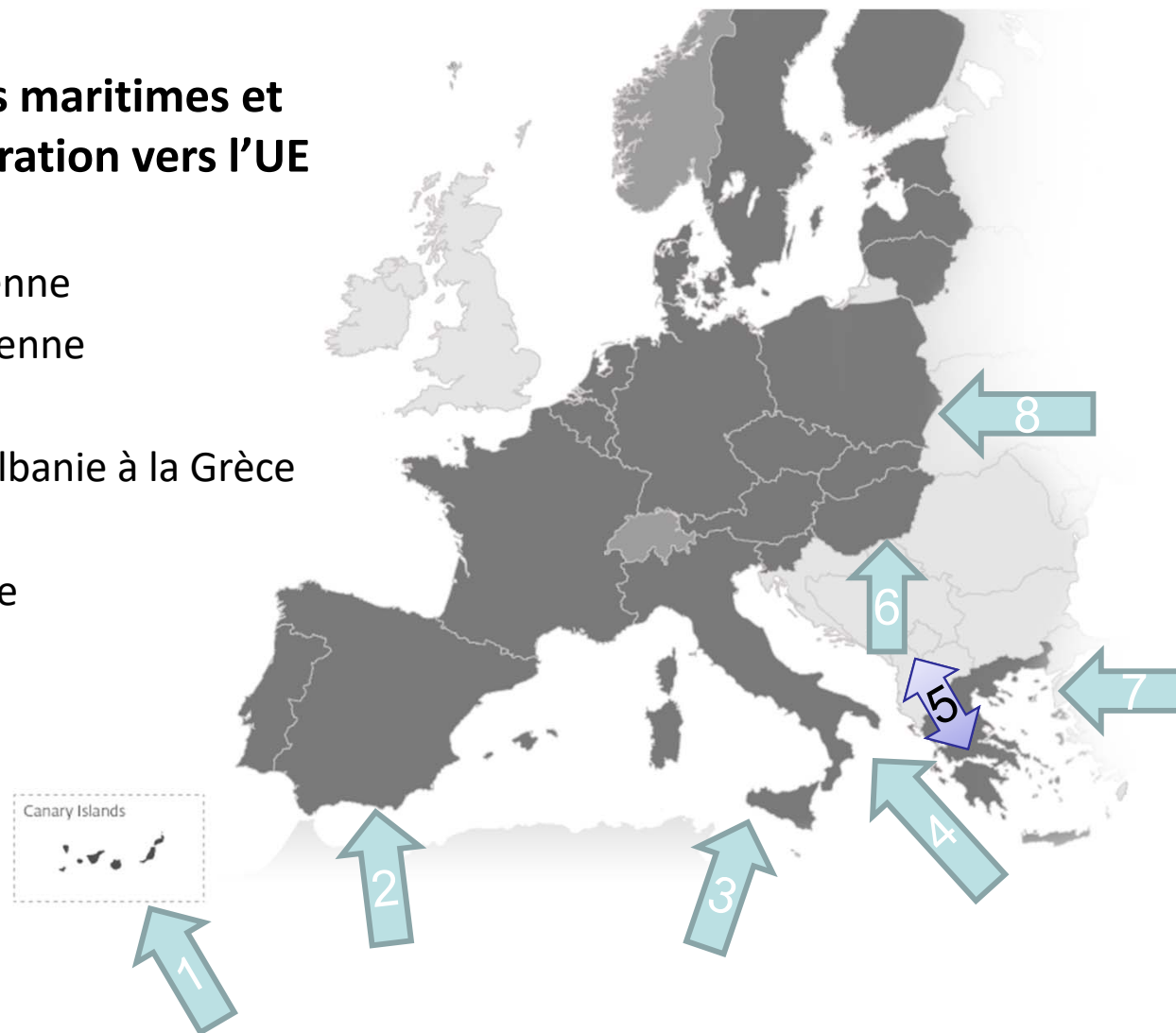
Nouvel image des migrations à l'heure de la mondialisation

- **Diversification des provenances**
 - **Permanence des flux traditionnels :**
 - Finlande → Suède
 - Turcs, Italiens, Polonais → Allemagne
 - Commonwealth → Royaume-Uni
 - Afrique lusophone → Portugal
 - Algériens, Tunisiens, Marocains → France
 - **Nouveaux courants et formes :**
 - Pays d'Europe centrale en difficultés : Albanie, Roumanie
 - Pays en crise : Irak, Somalie, Afghanistan, Syrie etc.
 - Apparition d'une immigration chinoise
 - Développement de l'immigration sans papiers
- **Réponses politiques contradictoires :**
 - Volonté des gouvernements d'accentuer le contrôle de l'immigration
 - Nouvelles régularisations massives (France, Espagne, Italie)

Pays de la zone de Schengen et pays associés de l'UE (2015)

De principales voies maritimes et terrestres de la migration vers l'UE

1. Ouest-Africaine
2. Ouest Méditerranéenne
3. Centre Méditerranéenne
4. Apulie and Calabre
5. Voie circulaire de l'Albanie à la Grèce
6. Balkan d'Ouest
7. Est Méditerranéenne
8. Frontière de l'Est

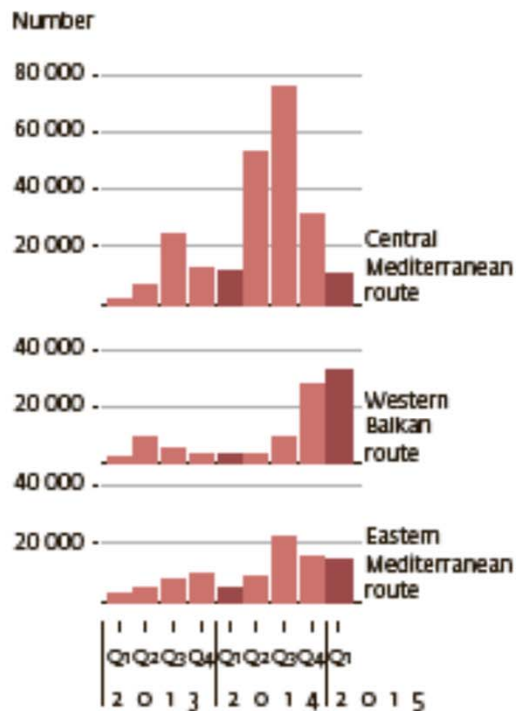


Frontex¹⁾ Risk Analysis Network

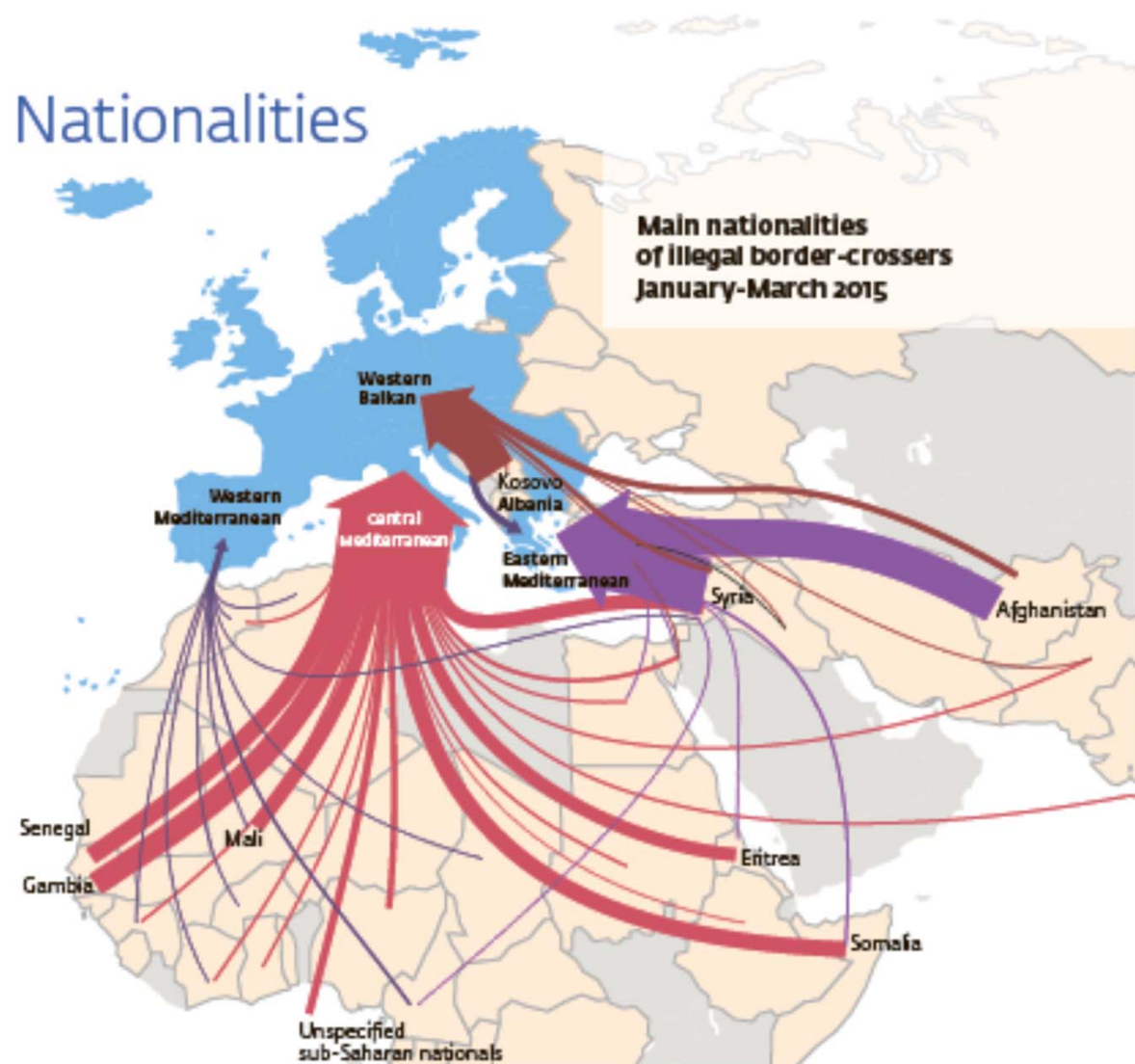
Quarterly Report (FRAN Q1 2015) 9 juin 2015

Trend

Quarterly detections of illegal border-crossing, 2014-2015



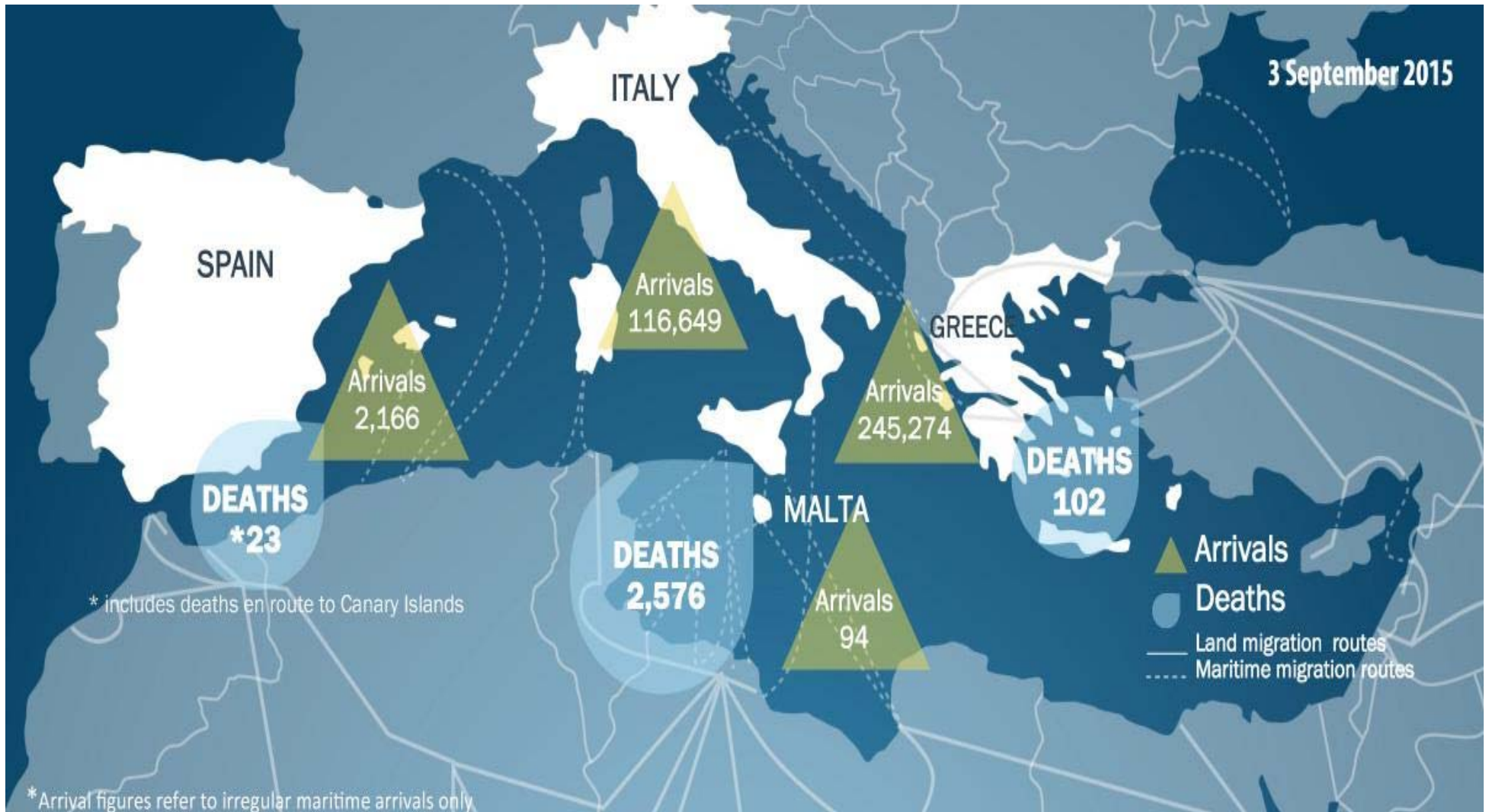
Nationalities



¹⁾ European Agency for the Management of Operational Cooperation at the External Borders of the Member States of the European Union
<http://frontex.europa.eu/>

International Organization for Migration

<http://www.iom.int/>



3. Les étrangers dans l'Union européenne

Analyse la plus récente:

Statistiques sur la migration et la population migrante

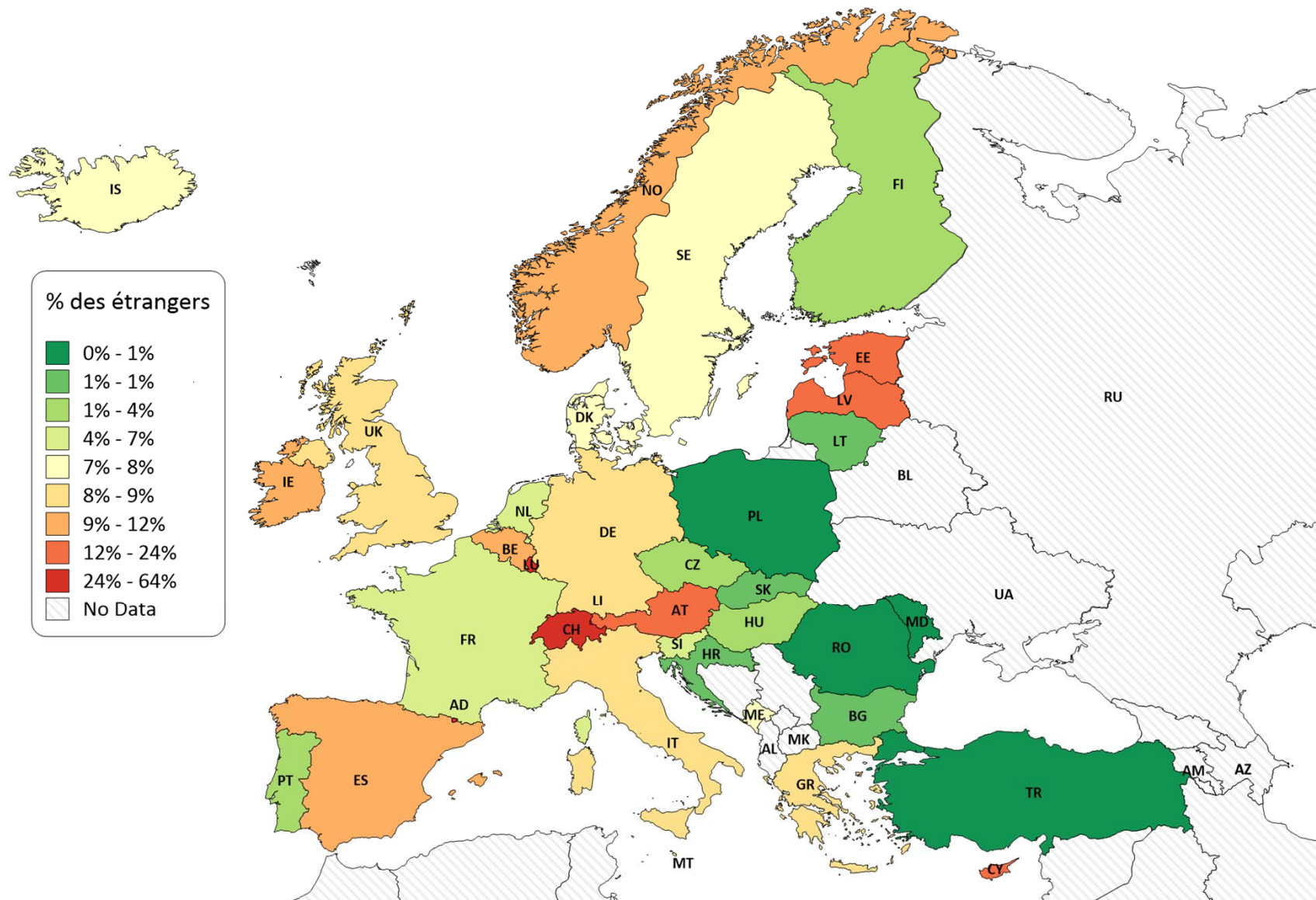
http://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Migration_and_migrant_population_statistics/fr

Europe :

quels effectifs d'étrangers? Quels %?

- ~34 millions d'étrangers dans les pays avec des données disponibles (sans Russie, Ukraine, Belarus et Albanie)
- ~ 36 millions dans les pays de l'UE
- Principalement dans 8 pays (30 millions ou 83% des étrangers)
 - Allemagne (7 millions ou 19% du total)
 - Italie et Royaume Uni (autour de 5 millions ou 13% x 2)
 - Espagne et France (4.7 et 4,2 ou 13% et 12.5%)
 - Suisse (~2 millions/5.5%), Belgique (1.3 M / 3.5%) Autriche (1,1 M / 2.9%)
- ~2% (Grèce et Pays-Bas) ; 6 pays 1-2%, dans les autres pays > 1%
- ~ 7 % de la population de ces 33 pays sont des étrangers
 - Luxembourg = 45% de la population; Liechtenstein=34%;
Suisse =24% (sur 8 millions)
 - Lettonie et Estonie = 15% (les Russes), Chypre = 18% (« touristes »)
 - dans les pays les plus peuplés de 10% (Espagne) à 6.3% (France)
 - plus de 6% des étrangers dans 20 pays (voir la carte sur la diapositive suivante)

Les étrangers dans les pays de l'Europe en 2014 (ou dernière année disponible)



Carte par AA; source des données : Eurostat, BD consultée le 15/12/2015

Premier cercle :

- **venus de pays de l'AELE*...**

- AELE : 6 millions → entre 25% et 50% des étrangers dans la plupart des pays
- Conséquence de la liberté de circuler et de s'établir...
- ...mais beaucoup sont arrivés avant l'adhésion de leurs pays d'origine à l'UE (Portugais en France, Grecs en Allemagne)

- **...selon des choix préférentiels**

- Les 4 pays les plus peuplés (Allemagne, France, Royaume-Uni, Italie) ne figurent pas systématiquement dans les 4 premières nationalités
- **Liens historiques**: Suède et Finlande; Royaume-Uni et Irlande; Allemagne et Autriche
- **Présence des pays du sud de l'Europe** → réservoirs de main d'œuvre dans les années 1950-60, avec des filières préférentielles:
 - Italiens → Allemagne, France, Belgique;
 - Portugais → France;
 - Grecs → Allemagne
- **Héliotropisme** (Allemagne, R.-U. → Espagne, Grèce, Italie)

* Association Européenne de Libre Échange : membres actuels sont Norvège, Islande, Liechtenstein, Suisse, mais + (avant 1995 : Autriche, Finlande, Suède), + (avant 1986 Portugal) + (avant 1973 Danemark et Royaume Uni)

Le deuxième cercle

- Ressortissants de l'Europe centrale:
 - présence très contrastée:
 - Moins de 10% **des étrangers** dans la moitié des pays
 - Italie : 30%, Autriche : 60%, Grèce : 70%
- Ressortissants de l'Europe orientale
 - Finlande : 25%, Portugal : 7%, Grèce : 5%
- Ressortissants de la Turquie:
 - Allemagne : 37%, Autriche, Danemark, Pays-Bas: 15-20%, Belgique et France : 6%

Au-delà...

- Données d'Eurostat très sommaires
- Originaires d'Afrique:
 - France et Portugal : 44 %
 - Espagne : 22%, Italie : 29%, Pays-Bas : 21%
 - < 10% : Europe du nord, Allemagne, Autriche, Grèce
- Originaires d'Amérique:
 - Espagne : 40%, Portugal : 20%, Italie : 11%
- Originaires d'Asie :
 - Europe du nord : réfugiés Irakiens, Afghans etc.

Les étrangers dans les pays communautaires d'Europe de l'Est

- Rares : < 2% de la population
(sauf Estonie et Lettonie: 15%, russes)
- Originaires de pays de la région pour la plupart
- Sauf : originaires d'Asie (Vietnam) en
République tchèque et Estonie

Des « stocks » aux « flux »

- Étrangers présents :
ancienneté + ou – importante →
histoire + ou – ancienne
- Immigrants : au plus près de l'actualité et
des changements en cours

Les voies d'accès : deux parcours et quelques autres

- Voie légale:
 - obtention d'un titre de séjour
 - demande d'asile (réfugié, demandeur d'asile)
- Séjour « sans papier » en espérant bénéficier d'une régularisation
- Multiples combinaisons
 - Refus de permis de séjour →
 - demande d'asile →
 - séjour « sans papier »

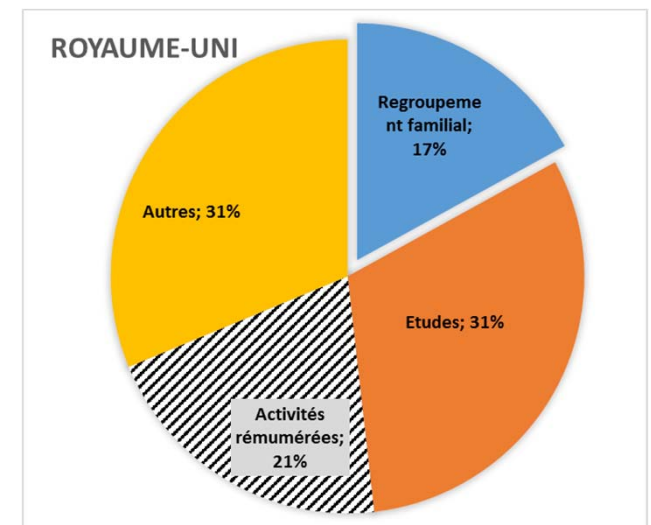
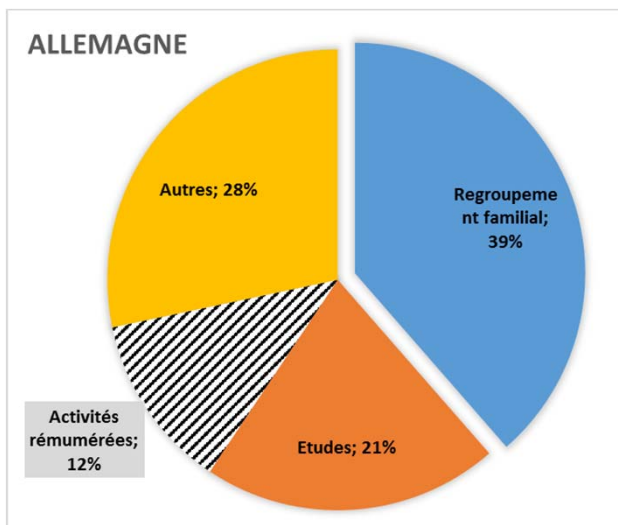
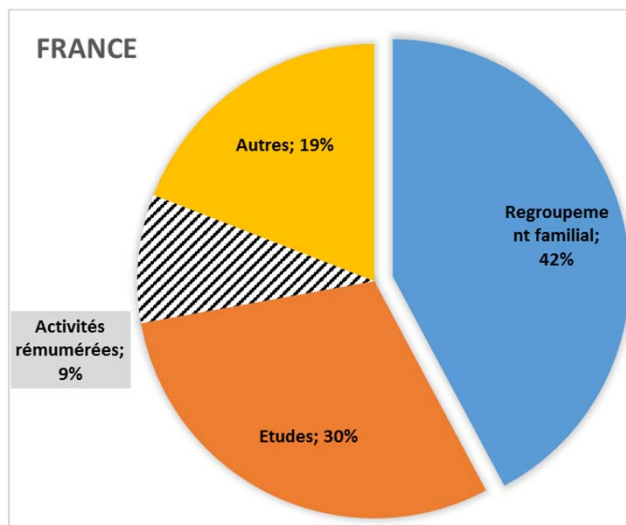
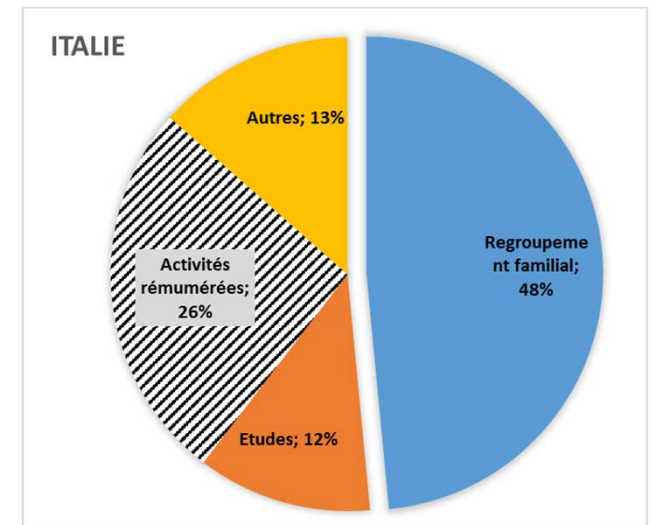
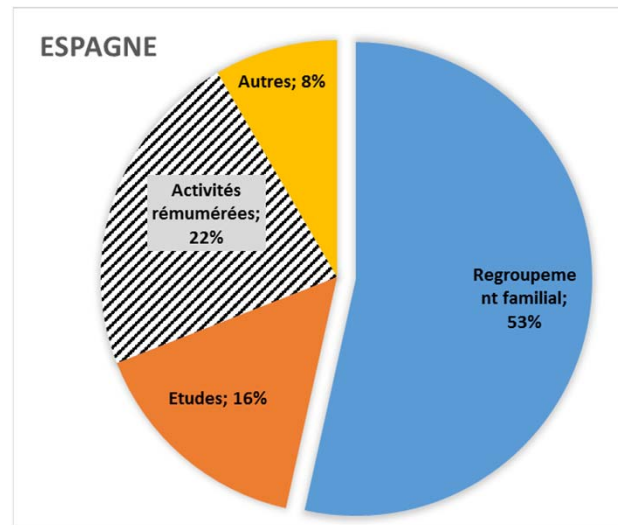
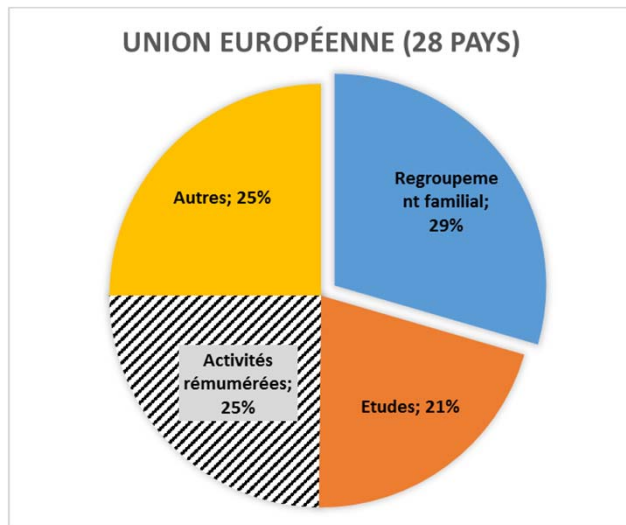
Pauvreté des données

- Statistiques administratives
- Une partie des événements sont en dehors de tout cadre
- Quelques comptages en divers points des parcours:
 - Nombre d'autorisations de séjour ou d'inscriptions sur les registres
 - Nombre de demandes d'asile et de réponse positives (et négatives)
 - Nombre de régularisations administratives

Obtenir un permis de séjour

- Nécessaire même pour les « europuniens » (simple formalité)
- Motifs invocables :
 - Regroupement familial
 - Travail
 - Études
 - Autres (retraite pour les europuniens)

Raisons de la délivrance de permis de séjours en 2014



Le flux principal : étrangers admis pour le séjour régulier

- 2.3 millions/an dans l'UE-28 en 2013-2014, dont 10% dans l'Allemagne
 - (2,2 million dans l'UE-15 au début des années 2000 dont 1/3 dans l'Allemagne)
- Par rapport à la population des pays d'accueil: < 1%
 - (sauf Suède = 1.1% en 2014)
 - Royaume-Uni, Pologne : 0.9%, Danemark : 0.6%
 - France, Allemagne, Autriche: 0,3%
 - Italie Finlande, Espagne : 0,4%
- Les migrations intra-communautaires
 - Liberté de circuler et de s'établir
 - Mais courant minoritaire
 - Pour 100 immigrants, autour de 20% de communautaires
 - Sauf Belgique (45%) et Luxembourg (78%)

Permanence des courants et nouvelles provenances

- Courants « historiques »
 - Anciennes colonies → métropole
(ex. Amérique Latine → Espagne, Afrique du Nord → France, etc.)
 - Anciens alliés politiques (Turquie → Allemagne et Autriche)
 - Proche voisinage (Pologne → Allemagne)
- Tendances nouvelles
 - Chinois (1^e nationalité au Royaume-Uni en 2001), 50 000 dans les 6 principaux pays d'accueil
 - Irakiens + Syriens (crise au Moyen-Orient)
 - Français: 2^e nationalité au Royaume-Uni

Demander le droit d'asile

- Demande individuelle effectuée à l'arrivée
- Tendance à une harmonisation des procédures au sein de l'Union (Dublin, 1990)
- Amélioration des statistiques
- Diminution des demandes multiples (Eurodac)

Un certain reflux

- Pic au début des années 2000
- 2001 → 2003 : 20% de baisse (Europe des 15)
 - 373 000 en 2001 → 302 000 en 2003
 - Forts reculs: Danemark, Pays-Bas, Allemagne...
 - Légères augmentations: France, Autriche
- Des flux très faibles : 0.1% de la population d'accueil

Les 7 premières nationalités demandeuses d'asile dans UE en 2003 sur 165 au total

- **4 nationalités = 28% des demandeurs (entre 20 et 30 mille) :**
 - Russes (30k), Turcs (22k), Irakiens (22k), Serbes (Kosovars, 20 k)
 - En provenance des zones des conflits ethniques
- **4 + 7 = 54%**
 - Chinois (15k), Somaliens (15k), Nigériens (13k), Afghans (11k), Iraniens (11k), Indiens (11k), Congolais (République démocratique, 10k)
 - entre 10 et 20 milles en provenance de ces 7 pays
- **...peu d'élus**
 - De l'ordre de 10% en moyenne
 - Fortes variations:
 - Danemark: 53%, Finlande, Suède, P-B: 20%
 - France: 12%
 - Allemagne, Autriche, Belgique, Espagne: 5%

Les régularisations administratives

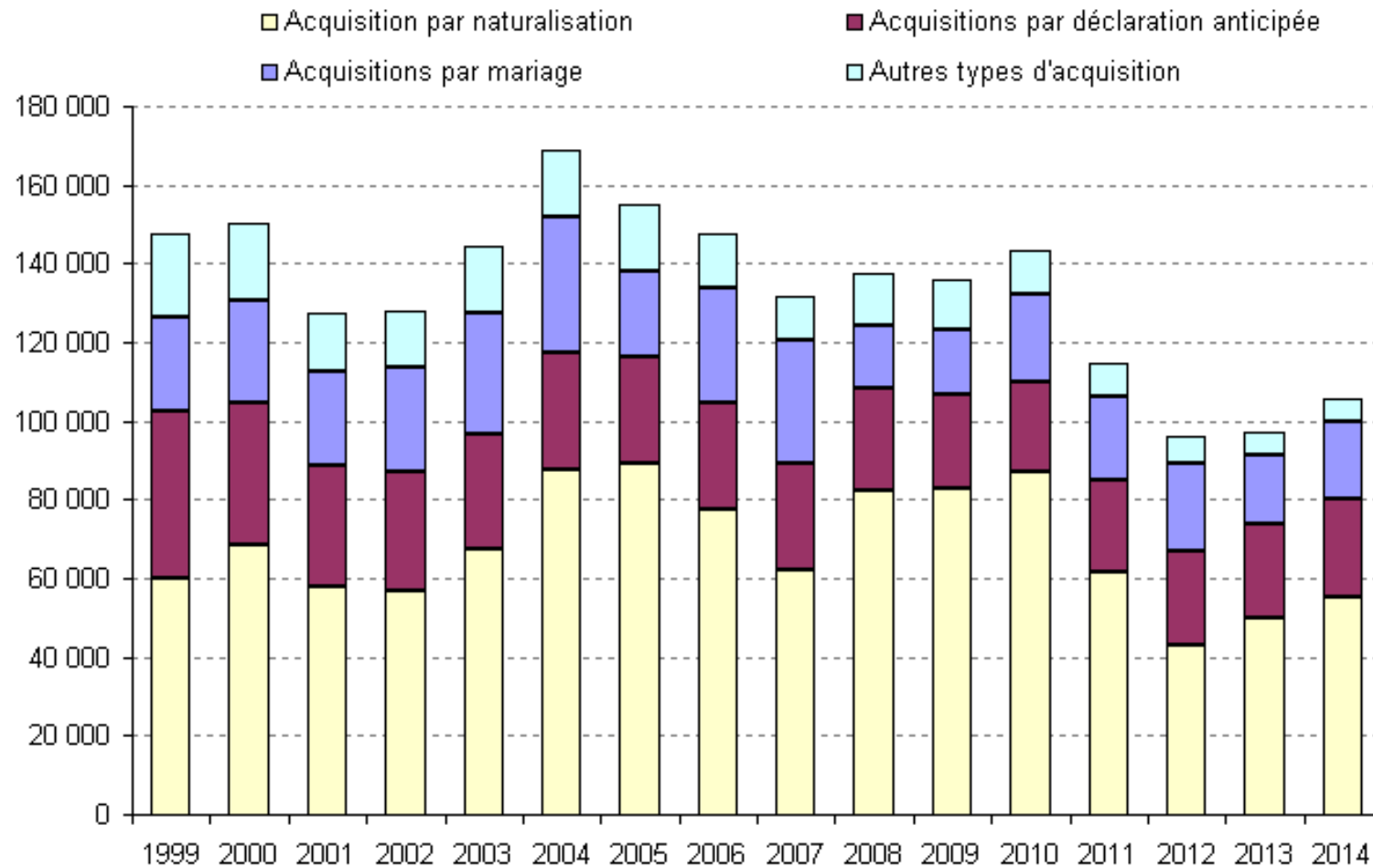
- Constat :
 - Frontières perméables
 - Ampleur de l'immigration sans papier
 - Retour forcé en masse: impossible
- Ampleur des régularisations :
 - 1,3 millions dans les années 1980-1990
 - 1,6 millions en 2000-2003
- Pays concernés : Italie (1,4 millions), Espagne (0,6), Grèce (0,4), Portugal (0,2), France (0,2)

Naturalisation en UE

- Selon le rapport de l'Eurostat en **2012 près de 820 000 naturalisations** dans les pays-membres de l'UE (dont 30% moins de 25 ans; âge médian de naturalisés=31.4 ans; celui de l'UE=41.6 ans)
 - En absolu: le Royaume Uni = 194 000; l'Allemagne = 115 000; la France = 96 000
 - En ratio: le Luxembourg =8.7‰ de la population; l'Irlande = 5.5‰; la Suède=5.3 ‰; la Belgique=3.5 ‰ ; la R.-U.=3‰; la France=1.5‰ (moyenne européenne = 1.6‰)
- 708 000 (86%) des ressortissants des pays non UE
 - 60 000 Marocains (en France et Italie) + 54 000 Turcs (62% en Allemagne) + 37 000 Indiens (77% en R.-U.) + 29 000 Equatoriens (94% en Espagne) + 27 500 Iraquiens (61% en Suède) ≈ 25% de naturalisés en UE.
- 11.3% des naturalisés sont ressortissants d'un autre pays de l'UE
 - Deuxième nationalité UE: des Roumains=25 200; des Polonais=12 800; des Italiens=7 900
 - Luxembourg : 90% de naturalisations sont les européens (Belges, Français, Portugais et Italiens)
 - Hongrie : 80% de naturalisés sont des Roumains

Naturalisation en France

Acquisitions de la nationalité française en 2014



Champ : France.

Sources : ministère de l'Intérieur ; ministère de la Justice, SDSE.

http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=0&ref_id=NATTEF02161&page=graph

4. La politique migratoire de l'Union européenne

Vers une politique commune de l'asile : le contexte

- **Droit de circuler et de s'établir dans l'UE** pour les ressortissants des Etats membres
- **Elargissement de l'espace Schengen**
 - existe depuis 1985, il a été institutionnalisé l'échelle européenne par le traité d'Amsterdam de 1997: suppression des frontières internes entre 14 pays ;
 - Élargissement jusqu'au 26 pays de l'UE + pays associés Norvège, Islande, Suisse, Liechtenstein + micro États avec des frontières ouvertes
 - les candidats : Roumanie, Bulgarie, Croatie et Chypre
- **Renforcement des contrôles aux frontières externes**
- **Durcissement des procédures pour les non-communautaires :**
 - visa,
 - SIS (Système d'Information Schengen),
 - accords de réadmission

La politique d'asile dans l'UE

- **Document de base:** *Convention de Genève du 28 juillet 1951* relative au statut des réfugiés
 - N'impose pas l'obligation de donner le statut de réfugié ni ne règle ce statut
 - Énumère seulement les conditions sous lesquelles ce statut peut être octroyé
 - Définit le réfugié comme la personne qui « craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques »
- **Règlement de Dublin I et II (1990, 2003) → « Espace Dublin »**
 - (D-I) Afin de résoudre les problèmes « d'asylum shopping » (pratiqué en fait par 12% de demandeurs) et de « réfugiés en orbite » (demandeurs d'asile renvoyés d'un Etat à un autre sans qu'aucun ne se reconnaisse compétent)
 - (D-I) Notion de « pays sûr », de « pays tiers sûr » (un seul et même Etat responsable dans tout l'"espace Dublin" pour l'examen d'une demande d'asile)
 - (D-II) Des critères objectifs permettent de déterminer l'Etat responsable de l'examen de la demande d'asile
 - (D-II) Base de données « **Eurodac** » (opérationnelle depuis le 15 janvier 2003 dans les Etats de l'UE (sauf le Danemark) + la Norvège et l'Islande → le traitement de demandes multiples est évité)
- **Le Conseil extraordinaire de Tampere (15 et 16 octobre 1999)**
 - Conditions d'accueil, procédures, qualification de ce qui justifie l'asile

Objectifs, modalités et actions : un essai de bilan

- **Volonté commune :**
 - Égaliser les conditions d'accueil et d'examen des demandes : pas de « maillon faible » (pays frontaliers) → L'harmonisation s'est renforcée dans le contrôle aux frontières extérieures
 - Harmoniser les conditions de ceux qui sont admis
 - Renforcement de la coopération judiciaire et policière (Eurodac, 2003)
- **Difficile harmonisation de l'immigration régulière**
 - Tampere (1999): vers un rapprochement des législations nationales (regroupement familial, immigration de travail)
 - États sont jaloux de leur indépendance dans un domaine sensible → réticences nationales pour garder la maîtrise
 - Existence de liens historiques → traitements différenciés (la liste des « pays sûrs »)
- « Endiguement et refoulement » (cf. Luc Legoux)
 - Dissuader l'entrée et inciter au départ
 - Effets « pervers » de cette politique : fixation des immigrants

5. Apport démographique de l'immigration

Quelques illustrations chiffrées

Croissance de la population totale et immigration

Europe des 15	Effectifs de population en millions	
2010	~ 397	
	Avec migrations	Sans migrations
2030	398.7	371.9
Variation 2005-2030	14.3	-12.6
Effet global de l'immigration	26.9	0
Effet direct	20.4	/
Effet indirect	6.4	/

Impact des migrations par groupes d'âge et vieillissement démographique

L'immigration atténue le déséquilibre entre la diminution de la population de – de 65 ans et la croissance de la population de + de 65 ans

	Variation 2005-2030	
	avec	sans
0-19	-8.5	-16
20-64	-11	-29
65 +	+34	+32

Europe des Quinze	% 65 +	
	Avec migrations	Sans migrations
2010 (2005)	18% (17%)	
2030	25%	26%

Migration et rapport de dépendance

Europe des Quinze	Avec migration	Sans migration
% 65 +		
2010 (2005)	18% (17%)	
2030	25%	26%
% 65+/20-64		
2010 (2005)	30% (28%)	
2030	45%	48%
% (0-19 & 65=)/20-64		
2010 (2005)	65% (65%)	
2030	79%	82%

L'immigration est nécessaire, mais elle ne peut pas tout résoudre

- Recul de la population
- Pénurie de main d'œuvre
- Équilibre des régimes de retraite